

PROCEDURE A L'ATTENTION DES DIRECTEURS D'ALLIANCE CONCERNANT LES DEMANDES D'AIDES POUR LA FORMATION MASTER FLE EN LIGNE



Chaque année, les services de coopération de l'Ambassade de France, apportent un soutien financier aux étudiants de Master FLE en ligne (formation proposée par l'ICEFI, département de l'Université des Antilles - Martinique).

La procédure est la suivante:

- Les candidats doivent effectuer une demande en ligne. Le dossier est à envoyer à l'adresse suivante: **masterfle@martinique.univ-ag.fr**

Il doit comprendre: une lettre de motivation, un CV et la copie des diplômes

Pour rappel (voir site Web ci-dessous): Le Master FLE en ligne de l'ICEFI est ouvert à toute personne qui possède un titre universitaire français ou équivalent ouvrant l'accès à des études universitaires de 3ème cycle dans une université française (possibilité de validation des acquis et de l'expérience) dans les domaines de la langue française, de la linguistique ou des sciences du langage.

Puisque tous les cours seront entièrement en ligne, le candidat devra s'assurer d'avoir un équipement informatique minimal lui permettant d'accéder à une connexion Internet normale.

- ❖ Attention de bien respecter la date limite d'envoi fixée **en général au 31 mars (at the latest)** - voir modalités d'inscription ci-dessous. Site web: <https://sites.google.com/site/icefiuag/la-filiere-fle/le-master-fle-en-ligne-et-a-distance>
- ❖ Une Commission se tient courant Mai et tous les dossiers sont alors examinés.
- ❖ Si la candidature est acceptée, le candidat en est informé courant Juin et peut alors vous soumettre une demande d'aide.
- ❖ Chaque Direction d'Alliance se chargera de la transmission des demandes d'aide des candidats du pays, dont il relève et fera remonter les demande à l'Alliance française de Sainte-Lucie (*dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 15 jours suivants leur réception*) : contact : pedagogie@afslu.org (tel : +1 758 452 66 02)
- ❖ Les demandes d'aides ainsi centralisées auprès des services de l'Alliance de Sainte-Lucie, délégation générale des Petites Antilles, seront ensuite transmises pour étude et pour avis définitif par les services du SCAC. La date limite de transmission au SCAC, de l'ensemble des demandes d'aide au titre du Master FLE est fixée au 30 Juin.
- ❖ Pour rappel : C'est après acceptation du dossier, que les frais d'inscription doivent être réglés par le candidat. Le candidat doit s'inscrire OBLIGATOIREMENT EN LIGNE et régler ses frais d'inscription AVANT le 20 Juillet.

Remarque: le coût de l'inscription annuelle est de 450 euros. Les Services de coopération de l'Ambassade assuraient jusqu'ici une prise en charge de 50% des frais d'inscription.

Chaque année, selon le budget disponible et le nombre d'inscrits, les Services de coopération seront en mesure de rendre réponse sur le montant pris en charge, à l'issue de l'étude de l'ensemble des demandes.

CIRCUIT ET ETAPES DES DEMANDES D'AIDES AU TITRE DU **MASTER FLE**

Ressortissants de la Caraïbe

